



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Calvados



Hérouville Saint Clair, le 12 novembre 2018

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale du Calvados

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**Délégation aux
ressources humaines**

Dossier suivi par
Nathalie ROLLET
Téléphone
02 31 45 95 89
Télécopie
02 31 45 96 69
Serveur vocal
02 31 45 96 00

Mél.
dsden14-drh@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair
Cedex

Objet : Equipe départementale d'accompagnement (EDA).

Afin de permettre la gestion des conséquences émotionnelles d'un événement traumatique, chaque établissement du 2nd degré du département doit constituer une cellule de crise.

L'Equipe Départementale d'Accompagnement (EDA) est un dispositif départemental qui apporte aide et conseil à la communauté éducative en cas d'événement grave potentiellement psycho-traumatisant mais qui ne se substitue pas aux équipes de terrain.

Son rôle est d'être présent auprès d'elles, d'apporter son expertise dans la gestion de la crise d'origine traumatique, et de venir en renfort sur le terrain si nécessaire. L'EDA travaille en lien avec la cellule d'urgence médico-psychologique placée sous l'autorité du préfet (CUMP) dans les situations qui relèvent de la cellule de sa spécialité.

Un événement grave, de par son potentiel psycho-traumatique, c'est-à-dire dans les cas où une ou des personnes sont témoins visuels d'images brutales d'évocation de mort, ou de par son impact émotionnel exceptionnel difficile à gérer à l'interne, doit faire l'objet d'une réunion de la cellule de crise au sein de votre établissement.

Avec votre équipe, vous procéderez à l'évaluation de toutes les caractéristiques de la situation. Les besoins et les attentes seront identifiés.

Je serai immédiatement alerté, via mon cabinet, et déciderai à l'analyse de la situation d'activer l'EDA ou non.

Il est important de mener une réflexion préalable dans l'établissement avec la cellule de crise afin d'être en capacité de mobiliser les ressources nécessaires, notamment psychologue, médecin, infirmier(e), assistant(e) social(e), qui ont bénéficié en juin dernier d'une journée de formation animée par les responsables de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) en cas d'installation soudaine d'une crise.

Un certain nombre d'outils sont ou seront mis à votre disposition sur le site Intranet de la direction académique, pour vous aider à gérer une crise, notamment la plaquette de présentation de l'EDA, jointe au présent courrier.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette orientation départementale et de l'impulsion qui entourera sa mise en œuvre.


Mathias BOUVIER